Réunion d'information Parents d'élèves Classe CPC

Date de la réunion : 14/09/2020 à 18h

Participants :

- L'enseignante
- Parents d'élèves de la classe CPC

1/ POINT PAR LA DIRECTRICE

- Le livret de l'école élémentaire a été passé via la directrice de maternelle.
- Rappel sur les horaires de l'école :
    - 8h30 – 11h30
    - 13h30 – 16h30

  Ce sont les horaires où ça sonne. Il faut donc arriver plus tôt, vers 8h20.
- Si retard ou absence, il faut utiliser les coupons de couleur dans le carnet de correspondance et aussi, prévenir l'école par téléphone (soit avant 8h30 ou un peu après car Angélique, la gardienne, est occupée pendant l'accueil du matin).
- Blog de l'école : complète /eereneguest.ac-versailles.toutemonecole.fr/
    - S'inscrire à la newsletter pour être informé des nouvelles actualités.
    - Pas de mise à jour quotidienne mais les informations importantes y sont.
- Documents à remplir en début d'année :
    - Fiches de renseignement à remplir précisément. Les adresses emails des parents sont importantes car il est possible d'en avoir besoin en cours d'année.
    - Penser à informer l'école si vous changez de numéro de téléphone.
- Attestation d'assurance :
    - Attention aux assurances multirisques habitations car elles ne couvrent pas les dommages causés par l'enfant ou causés à l'enfant.
    - Assurance scolaire pas obligatoire sur les activités de la vie quotidienne mais elle le sera s'il y a des sorties en cours d'année.
    - S'assurer que votre assurance couvre bien toute l'année scolaire.
- Pour les sorties du soir, il faut être à l'heure car l'école doit faire sortir les enfants non prévus aux accueils périscolaires. Ils doivent quitter l'école à 16h30.
- Livret scolaire : 2 fois par an (fin janvier et fin juin)

    - Uniquement en ligne. On recevra un identifiant et un mot de passe. Important de conserver ces informations car elles serviront pour les années suivantes.
    - Le livret fonctionne par compétences (pas de notes) : « atteinte », « en cours d'acquisition », « dépassée »…
- 09/10/20 : élections des parents d'élèves.
    - Par correspondance uniquement.
    - Les deux parents peuvent voter.
    - Les parents d'élèves nous représentent et siègent au conseil d'école.
- Penser à donner une gourde ou une bouteille d'eau à votre enfant pour les jours d'école et de centre de loisirs (car les enfants n'ont pas le droit de boire directement au robinet).
- L'an dernier pendant le confinement, les enseignants ont envoyés des fiches de travail par email.
- Covid :
    - Si symptômes, isolement 7 jours puis test.
    - Si cas avéré, l'information est remontée à L'ARS. C'est l'ARS qui donne les directives et les consignes à suivre.
    - Si l'enfant a le nez qui coule, on lui mettra un masque pour la journée.

2/ POINT SUR LA CLASSE CPC ET PETITS RAPPELS

- La classe est composée de 22 élèves (12 garçons et 10 filles).
- Essai de groupes de classes homogènes cette année.
- La maîtresse a plusieurs tableaux qu'elle complète en fonction des retours des parents :
    - Un tableau pour donner email
    - Un tableau pour possibilités de photocopies
    - Un tableau pour préciser de nouveau si l'enfant va à la cantine, au goûter, à l'étude et à la garderie.
- Il y a des enfants responsables dans la classe : distributeur, facteur… et les rôles tournent.
- Piscine possible à partir de mars
    - Possiblement le mardi mais les informations seront à repréciser.
    - Penser à mettre des vêtements faciles à enlever et à mettre à votre enfant.
    - Besoin de parents accompagnateurs.
- Autres activité à prévoir : judo et athlétisme par période de 5 à 7 séances.
    - Ces activités commenceront durant l'année. Les dates sont à préciser.
    - Pas de dispense sauf sur certificat médical.

- Sport le vendredi après-midi mais la maîtresse nous préviendra quand il faudra une tenue adaptée.
- Relation parent/enseignant :
    - Carnet de correspondance à utiliser en priorité.
    - Bien utiliser les coupons si absence ou retard. Au-delà de 4 demi-journées d'absences, l'école est obligée de le signaler.
    - Rendez-vous physique possible dans la classe.
    - Si personne fragile, entretien téléphonique également possible.
    - Entretien pas très long (20-25 minutes) sauf si cas exceptionnel. La maîtresse est directe et n'hésitera pas à dire les choses.
- Penser à avoir les coordonnées d'autres parents de la classe si jamais votre enfant a oublié son cahier de devoirs ou a été absent.
- La maîtresse essaye de respecter au mieux le niveau de l'enfant mais il n'y a pas de cours particulier.
- La majorité des enfants ont des activités communes. Et quelques activités en particulier pour les enfants qui savent lire par exemple.
- Bien préciser à son enfant le programme chaque jour : cantine/étude/garderie.
- Préciser si quelqu'un d'autre que d'habitude vient chercher l'enfant.
- Sanctions négatives pour tout ce qui dérange en classe (bruit, bavardage…) ou pour la mauvaise tenue des supports
    - Si 5 croix : 5 minutes de récréation à leur bureau.
    - Si 10 croix (c'est rare) : 10 minutes de récréation à leur bureau.
- Système de points
    - L'enfant gagne un point si sa phrase est bien prononcée par exemple.
    - Si l'enfant a 10 points, il a droit à un petit cadeau (exemple : un crayon, une gomme).
- Remise des compteurs à 0 en fin de semaine.
- Ne pas apporter de sucreries.
- Penser au manteau le matin.
- La maîtresse apporte de l'importance au maintien : dos droit, à ne pas rester retourner…
- Les places dans la classe vont évoluer en fonction des affinités et pour faire progresser.

3/ LE MATERIEL

- Carnet de correspondance
- Cahier orange : cahier des devoirs
- Cahier rouge : cahier de lecture
- Cahier vert : géographie, découverte du monde… (Ce cahier sera rarement dans le cartable)
- Pas encore de cahier d'écriture disponible. Il arrivera dans un second temps.

Chaque soir, on doit trouver dans le cartable de votre enfant : le carnet de correspondance, le cahier orange et le cahier rouge. Il faut regarder et/ou signer le cahier de correspondance et le cahier orange.
But de l'année : bien tenir ses affaires. Cela permet l'acquisition de la rigueur.
Il faut être attentif en tant que parent. Chaque soir, il faut regarder le cahier de correspondance.
Tous les vendredis, il y a une pochette verte avec la feuille de note de comportement et des feuilles volantes (le nombre est précisé).

- Le manuel de lecture est en mauvais état. Il devra être un peu remis en état par les parents.
- 3 livrets de maths (on en a déjà vu 1).
- Affichage dans la classe fait sous la forme d'interaction entre les différentes matières.

4/ PROGRAMME DE L'ANNEE

- Méthode d'apprentissage et programme de l'année : voir sur https://eduscol.education.fr/
- But du CP : acquérir la lecture.
- Peu de liberté sur le programme.
- Méthode de lecture = méthode syllabique (qui a fait ses preuves).
- En début d'année : surtout focus sur les maths, la lecture, l'écriture et le temps (saison, jours).
- Puis, on passe plus de temps sur la découverte du monde. Moins de temps maths/lecture/écriture.
- Les arts plastiques prennent moins de temps qu'en maternelle (24h dans l'année).
- Sport et anglais avec la maîtresse.
- Musique avec un autre professeur.

5/ POINTS DIVERS

- On ne saura pas avant février s'il y aura des sorties de fin d'année ;
- En cours d'année, les enfants auront des entraînements aux alertes météo, incendie, attentat…
- S'il y a un problème à la garderie ou à la cantine, ne pas hésiter à en parler directement aux animateurs.
- Pas de détection de dyslexie avant fin de CE1.
- L'école a un réseau complet :
    - Il y a une psychologue que l'on peut rencontrer en passant par la maîtresse.
    - Une maîtresse est dédiée aux difficultés pédagogiques.
    - Infirmière, qui peut intervenir de temps en temps.
    - Médecin scolaire entre plusieurs établissements.
- Si votre enfant a besoin d'un PAI, il faut penser à le remplir assez vite. Dans l'idéal, il serait bien d'avoir un double des médicaments (dans la classe et à la loge).
- Pour les enfants qui ont des grosses difficultés, la maîtresse peut proposer une APC (Activité Pédagogique Complémentaire) pour votre enfant. L'APC se déroule entre 11h30 et 12h10. Si votre enfant est concerné, les parents seront informés et une autorisation sera demandée dans le cahier de correspondance.
- Penser à faire un don à la coopérative de l'école pour les achats de matériel supplémentaire.
- Bibliothèque à disposition en classe.

C. Chin et F. Matta-Regimbau